# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN 26 OCTOBRE 1884. — Entre les rues Bienville et Conti


## FEUILLETON.

# UN CRIME.

PAR

Henry Gréville

[Suite]

—Que faut-il que je fasse alors? demanda Hubert, tout ému de la conviction avec laquelle s'exprimait madame Hortense.

—Voici: ne vous imaginez pas, mon enfant, que je veuille vous réduire au rôle d'espion...

—Oh! fit Hubert avec un geste plein de vivacité.

—Je voudrais vous voir faire ce que je ferais moi-même si je pouvais marcher; regardez autour de vous; remarquez ce que fait Monique. Si quelque chose vous paraît singulier, dites-le-moi, c'est pour son bien; cette simple précaution la sauvera peut-être. Assurez vous qu'elle ne sort pas.

—Elle ne sort pas, affirma Hubert. Toinette le disait encore hier.

—Et le jardin? fit madame Dunois.

—Oui, il y a le jardin.

—Ce ne pourrait être que le soir, quand elle me quitte. En ces derniers temps, la trouvant fatiguée, je l'ai souvent renvoyée de bonne heure....

—J'y ferai attention, répondit le jeune homme.

Il restait soucieux, avec une idée qu'il ne voulait ou n'osait exprimer.

—Qu'y a-t-il? demanda madame Hortense, habituée à suivre depuis des années les pensées qui se succédaient sur ce visage expressif.

—Cela me fait de la peine pour vous, dit-il en levant sur elle des yeux où rayonnait toute la tendresse de cette âme honnête. Je suis triste de vous voir vous donner du souci pour des êtres qui ne devraient vous apporter que de la joie. Vous êtes si bonne, si brave, que le monde entier devrait vous adoucir l'existence.... Ah! si je pouvais quelque chose pour vous!....

—Tu peux me tranquilliser l'esprit au sujet de cette petite fille, fit la jeune femme, ou bien me convaincre de la nécessité de la renvoyer dans son pays. Dans l'un ou l'autre cas, tu m'auras rendu service.

Elle était revenue à l'ancien tutoiement familier sans s'en apercevoir. Hubert rougit de plaisir.

—Vous ne l'aimez donc pas plus que moi? demanda-t-il avec une sorte de câlinerie gourmande.

—Quelle idée! répondit madame Hortense; elle allait rire, quand elle remarqua la rougeur du jeune homme et la tendre confusion de toute sa personne. Embarrassée elle-même, elle devint grave.

—Il ne peut y avoir rien de commun entre le sentiment de bienveillance compatissante que m'inspire cette enfant, et l'affection presque maternelle que j'ai pour vous, dit la jeune femme, avec une froideur qui lui coûtait. A vous, je vous ai tenu lieu de mère; à elle, je dois la protection et les sentiments affectueux que mérite tout être honnête, intelligent et bon.... Cela n'a aucun rapport.

Hubert porta à ses lèvres, avec la ferveur d'un croyant, le bord du châle qui recouvrait les pieds de madame Hortense.

—Je vous remercie, dit-il très bas. Je serai trop heureux de pouvoir vous être utile.

Il restait debout devant elle, sentant qu'il devait se retirer et n'ayant pas le courage de le faire; elle lut soudain sur ce visage qui avait cessé d'être enfantin pour prendre quelque chose de souffrant et de réfléchi, l'ombre d'un chagrin d'homme en même temps que l'extase et l'éblouissement d'une aurore.

—Oh! se dit-elle attristée pour lui, la vie n'est donc faite que de chagrins, pour les autres de même que pour moi!

Son esprit lui suggéra aussitôt un remède.

—Vous aviez parlé de voyager autrefois, dit-elle.

Il leva la tête avec l'expression de l'inquiétude.

—Il faudra voyager, reprit-elle avec douceur; nous vous chercherons quelque occasion d'aller à l'étranger, apprendre une langue....

Hubert baissa les yeux. Cela, c'était trop exiger! Comment pouvait-elle vouloir qu'il s'éloignât d'elle? C'était une cruauté inutile. Est-ce que partout ce ne serait pas la même chose? Est-ce que l'éloignement l'empêcherait de mourir du besoin de se rapprocher d'elle, de ne vivre que pour elle?

—Nous en reparlerons, — bientôt, — insista madame Hortense, avec son regard sérieux et sa voix calme.

Il n'osa rien dire, — et à quoi bon parler?

—Vous reviendrez après le dîner, reprit la jeune femme. Si vous avez appris quelque chose, vous me le ferez savoir; j'ai le pressentiment qu'il n'y a pas de temps à perdre.

Hubert s'inclina en silence et sortit. Madame Dunois le suivit du regard.

—Il a du chagrin, pensa-t-elle, il en aura bien davantage! La vie est faite comme cela.... et puis on se guérit, ou n'y pense plus.... Mais dans le moment, c'est dur.... Pauvre petit!

La pensée compatissante de madame Hortense suivit un instant le jeune homme, puis se reporta sur Monique.

—Tout est péril, dit-elle, tout est tristesse.... Serait-ce donc vrai que ceux là seuls sont heureux qui meurent jeunes?

Sa pensée se reporta vers l'enfant perdu, avec une tendresse avivée par l'idée des deux jeunes gens, presque enfants encore, dont le destin la préoccupait, quoi qu'elle en eût, puis elle prit un livre, afin de ne pas se laisser aller à un trop vif ressouvenir de ses peines, et le livre n'étant pas très intéressant, au bout de peu de minutes, elle s'endormit.

XIV

C'était la veille du jour des Rois, qui, en Normandie, est le jour de liberté des domestiques. Dans toutes les fermes et dans presque toutes les maisons, dès l'après-midi de la veille, les travaux sont mis de côté, serviteurs et servantes revêtent leurs habits de fête et s'en vont, parfois très loin, le plus souvent à pied, leur petit paquet au bout du bâton d'épine, vers les villages où vivent leurs parents.

La ferme des Landes était en émoi comme les autres. Les filles de ferme et les valets de labour se hâtaient de se réunir dans la grande salle où les maîtres, avant de les laisser partir leur offraient le vin, comme à des hôtes.

Debout autour de la table de châtaignier, ils trinquèrent gravement, les hommes en ôtant leur chapeau, les femmes avec une révérence, et ils vidèrent jusqu'au fond les verres ou les "moques" qui avaient contenu le coup de l'étrier.

Puis ils dirent au revoir aux maîtres, et tous franchirent la barrière de la cour.

L'air était vif, la gelée traditionnelle des Rois semblait planer dans l'atmosphère; le ciel serait bleu le lendemain; pour l'heure, il se couvrait d'une légère vapeur grise, qui bientôt, au coucher du soleil, deviendrait rose.

Une fois sur la route, le groupe se divisa. Les uns allaient à droite, du côté des terres; les autres à gauche, du côté de la ville.

—Eh bien, Marin Bonami, dit une jeune fille à l'air avenant, vous vous en venez par chez nous pour aller voir vos "gens"?

—Non, dit Marin, je m'en vais du côté de Caen.

—Vous promener à la ville? Je vous croyais plus fidèle aux bonnes coutumes du pays! Est-ce que la fête des Rois n'est pas faite pour qu'on la passe en famille? Vous auriez honte d'être tout seul dans une auberge où vous ne connaîtriez personne?

—Aussi bien, dit gravement Marin, ce n'est pas dans une auberge que je passerai la nuit; ce sera en chemin de fer, et demain, de bonne heure, je serai à Rouen.

—A Rouen! fit en chœur la troupe qui, prête à se disperser, s'était réunie par attrait de curiosité.

—A Rouen, répondit Bonami. Chacun va voir ses gens; moi qui n'ai plus de famille ni personne de mon sang pour se soucier de moi, je vais voir ma promise.

—C'est bien! approuvèrent les filles, un peu contrariées cependant d'apprendre que ce beau garçon silencieux avait une promise, et que par conséquent il n'y fallait point penser.

—Elle vous attend? demanda la servante.

—Non pas! J'avais trop peur d'être empêché, et je n'aurais point voulu lui causer de peine. C'est une surprise.

—Allons, c'est bien. Bon voyage, Marin Bonami!

—Merci! et à vous bon voyage, répondit-il en levant son chapeau.

Les serviteurs de la ferme s'éparpillèrent dans tous les chemins. Marin se trouva bientôt seul sur la route ferme et sonore qu'il frappait vaillamment du pied.

Le jour qui baissait déjà était cependant clair et vif; la verdure brillante des houx luisait dans les haies, et leurs baies rouges semblaient des points de feu piqués çà et là. Les grandes traînes de ronces revêtues de feuilles brunies restaient immobiles dans l'air, sans mouvement; le long des chemins, les talus des fossés étalaient l'herbe d'un vert sombre à peine jauni, qui caractérise ce pays où la végétation ne meurt jamais et semble à peine s'endormir pendant quelques semaines.

Marin voulait être content; il avait la ferme résolution d'être gai. Sa gaieté, à lui qui ne buvait pas et qui ne riait guère, n'était ni bruyante, ni même communicative. Mais parfois il sentait en lui-même des mouvements de satisfaction lumineuse de la vie et des choses, qui étaient sa gaieté.

—Je vais voir Monique, se disait-il, je suis content!

Le contentement ne voulait pas venir, malgré la bonne volonté de celui qui lui faisait appel; la fraîcheur vivifiante de l'air, la satisfaction d'un jour de congé, l'espoir de voir sa jeune promise, tout cela ne dissipait que pour un instant le trouble inquiet qui, depuis des semaines, rongeait le cœur de Marin.

—Ses lettres ne sont pas comme au commencement, se disait-il; et pourtant, en si peu de mois, elle ne peut pas avoir changé!

Il se le répétait à satiété, et ne parvenait pas à se convaincre.

Quand elle était partie, si petite, si faible, si enfant encore, il avait ressenti la frayeur de celui qui abandonne aux flots une barque trop frêle et faite pour le plaisir et non pour le travail. Elle avait juré de ne pas changer, la pauvrette. Elle était de bonne foi, mais que savait-elle du destin qui l'attendait? Combien sont-ils, ceux qui, sûrs d'eux-mêmes, peuvent jurer de ne pas changer? Ne faut-il pas, pour tenir un pareil serment, avoir éprouvé par soi-même que le malheur n'est pas le plus fort lorsque l'homme apporte à lui tenir tête un indomptable courage?

Monique, que savait-elle de la vie? N'avait-elle pas toujours été heureuse?

Sous le ciel qui devenait plus gris, et qui se piquait au-dessus de sa tête de points pâles, à peine devinés, qui étaient des étoiles, Marin marchait régulièrement; son pas ferme et lourd de paysan faisait résonner le sol durci, et le rhythme de son allure semblait lui chanter le chant qu'à cette heure les vagues brisées entonnaient autour des roches noires.

Là-haut, sous les noisetiers, maintenant dépouillés de leurs feuilles, près du doué qui ne réfléchissait plus que les rameaux grêles sur le ciel clair, Marin avait vu Monique toute petite, toute petite... Qu'il y avait longtemps!

Près de sa mère qui lavait, courbée dans sa hotte de bois où elle était agenouillée, sur le linge qu'elle frappait de son battoir, la petite, toute petite, mordait dans une tartine de pain beurré. Elle pouvait avoir deux ans à peine et se tenait bien campée sur ses petites jambes rondes, chaussées de gros bas de laine; lui, garçonnet d'une dizaine d'années, chassait devant lui, du bout d'une gaule, le vieux cheval de son père, qui remontait lentement le sentier de la falaise, portant sur son bât une "somme" de fougère séchée.

Il avait regardé l'enfant drôlette avec ses cheveux blonds, semblables à du verre filé, et ses yeux bleus, rieurs et futés, mais innocents comme les yeux bleus des véroniques qui croissent au pied des chênes; la petite, enhardie, avait levé ses bras mignons, demandant à monter sur le cheval.

Se baissant vers elle, touché de cette confiance enfantine, il l'avait enlevée et assise sur la fougère embaumée. Le vieux cheval n'avait pas semblé s'apercevoir qu'on eût ajouté à son fardeau, et ils étaient partis ensemble vers le cellier, où, somme après somme, la fougère s'entassait déjà jusqu'au plafond vermoulu.

Que de jeux, de rires, de cris d'oiseau dans le vieux cellier, pendant que Marin déchargeait la bonne bête! Il avait fallu arracher la fillette, presque de force, à la joie de grimper bien haut pour se laisser dévaler jusqu'à terre, au milieu des pennes de fougères roussies par le vent du nord. Elle en aurait pleuré, s'il ne l'avait remise bien vite sur le cheval patient, où il la maintenait sur le bât, de sa main étendue....

Depuis, il l'avait toujours aimée; le rire de ses yeux bleus lui semblait une fête à chaque fois qu'il la rencontrait. Et maintenant, chose en vérité singulière, pendant qu'il se hâtait vers sa fiancée, c'était la petite Moni que qu'il voyait sur la route, ronde, un peu devant lui, pas plus haute que le genou, marquant vite, et se retournant souvent pour le regarder d'un air malin, prête à courir s'il faisait mine de l'atteindre.

C'était un autre pays, d'autres routes, et cependant la petite Monique allait toujours devant: la nuit était venue, et sous les étoiles qui brillaient d'un éclat vif au ciel glacé, Marin suivait l'ombre de l'enfant heureuse, visible pour lui seul, et que, malgré sa hâte à presser le pas, il ne parvenait pas à rejoindre.

La lande s'étendait à perte de vue devant lui, grise et solitaire; avant de s'y engager, il regarda en arrière. Il quittait le pays bocager, les chemins creux, les ruisseaux qui mouillent familièrement les pieds du voyageur, dans les sentiers qui abrègent la distance. Après la lande, il aurait la ville et la station du chemin de fer, trop loin encore pour qu'il en vit briller les feux.

Un frisson de froid et de chagrin passa sur lui, au moment où il mesura du regard l'espace étendu devant lui. Sans qu'il sût pourquoi, il éprouvait vaguement l'impression qu'il quittait toute une vie ancienne, et qu'il s'engageait dans l'inconnu, un inconnu redoutable.

Un clocher perdu au loin sonna lentement neuf heures, très haut dans l'air, comme si les sons n'eussent jamais dû toucher la terre, puis le silence se fit sur la lande, très solennel, et si profond que le sifflement d'un souffle de vent dans la bruyère séchée résonna à l'oreille de Marin, l'instant d'après, comme une fanfare éclatante.

Il marchait sur le chemin bruni, que de profondes ornières dessinaient sur la lande avec des détours capricieux, formé depuis des siècles par le pas incertain du premier homme ou du premier cheval qui avait passé là.

Machinalement, pendant des centaines d'années, hommes et bêtes avaient suivi ce premier tracé, sans songer à le redresser pour abréger la route; pendant des années encore, les zigzags se détacheraient entre les deux nappes de bruyère, tantôt fleurie, tantôt desséchée; l'homme se laisse mener par les choses plus qu'il ne les mène,,,,

Marin se sentit tout à coup horriblement seul, horriblement triste. Il songea à ses compagnons de travail, qui étaient tous arrivés, à cette heure chez leurs parents ou leurs amis; ils se chauffaient à la flamme d'un foyer, près d'une table bien garnie: ils avaient dans les yeux la joie de revoir les êtres chers, dans les oreilles la musique des voix aimées, dans le cœur la grande joie d'avoir été attendu, désiré, choyé.....

Pressant le pas, il voulut évoquer l'image de Monique, lui tendant ses lèvres sous le soleil de juillet, dans le cimetière; il ne put.

Il voulut alors la voir comme tout à l'heure, petite et marchant devant lui sur la route. Il ne le put davantage.

Il essaya de se la représenter le lendemain, lorsqu'il arriverait et qu'elle pousserait en le voyant le cri de joie qu'il s'était souvent imaginé. Il ne le put pas non plus.

Durant les longues heures du voyage dans la nuit glaciale, en wagon, ou sur les plates-formes désertes aux embranchements, il ne put rappeler l'image envolée. Monique avait disparu de son cerveau, et il en ressentait au cœur l'impression désolée d'un enfant qui se réveille orphelin.

XV

Hubert descendait l'escalier lentement, avec la préoccupation pénible d'un homme qui, tiraillé en deux sens opposés, ne sait à quoi se résoudre.

C'était un véritable cas de conscience qui se dressait devant lui; le premier de sa vie, et à coup sûr un des plus délicats qui se puissent imaginer.

On surveille volontiers pour son propre compte ceux dont on croit avoir à se méfier: rien de plus naturel pour l'être qui se trouve ainsi en état de légitime défense. Surveiller pour le compte d'autrui n'est point si aisé. Mais lorsque autrui ne peut pas surveiller par lui-même? Lorsque autrui est la plus chère aimée, la droiture en personne, empêchée par la maladie et l'infirmité d'accomplir, non plus ce qui peut la détendre, mais le devoir de protection nécessaire à son âme?

Hubert, fort perplexe, s'arrêta au pied de l'escalier, puis tout à coup remonta comme une flèche. Sa chambre était en haut, non loin de celle de Monique: il allait chercher la jeune fille, lui dire en face, en la regardant dans les yeux, que sa conduite inquiétait madame Hortense, qu'elle devait au moins la paix de l'esprit à cette maîtresse si bonne, et que c'était une cruauté que de causer par les irrégularités de sa manière d'être un tel souci à ce pauvre être timoré, généreux et enthousiaste, qui avait nom madame Hortense.

L'idée était chimérique, chevaleresque, absurde, mais Hubert avait de ces idées, et il savait bien qui les lui avait mises dans la tête.

Arrivé au haut de l'escalier, il chercha la chambre de Monique, et la trouva.

Vainement, il frappa à la porte; personne ne répondit. La clef restée à l'extérieur indiquait que la jeune fille ne pouvait s'être enfermée. A pas lents, il redescendit; ordinairement, il passait par l'escalier de service; cette fois, il redescendit par le grand escalier, espérant trouver la petite servante sur le palier peut-être, ou dans le vestibule.

Comme il atteignit le second étage, il entendit la voix de M. Dunois au-dessous de lui et s'arrêta.

—Non, disait le maître d'un ton mesuré, pas avant dix heures. Je ne peux pas rentrer plus tôt.

—Et si je m'endors? répondit Monique.

—J'irai te réveiller, fit la voix de M. Dunois. Mais pourquoi ne m'attendrais-tu pas dans ma chambre?

—Et si Firmin vient? S'il me trouve chez vous, qu'est-ce qu'il dira?

—Il n'y aura personne dans la maison passé huit heures, répliqua le maître. Tous les domestiques iront dans leurs familles ou chez leurs amis; tu sais bien que c'est aujourd'hui la veille des Rois.

Si Hubert avait pu voir le nuage qui passa sur le visage de la jeune fille, il eût eu pitié d'elle; mais il ne la voyait pas. Glacé d'horreur, il était resté immobile, craignant de comprendre, et comprenant trop bien.

—A ce soir, dit M. Dunois; puis on entendit le bruit d'un baiser, puis le banquier entra chez sa femme.

On n'entendait plus aucun bruit dans l'escalier, Hubert se pencha vers la rampe. S'il pouvait avoir mal compris, mal entendu! si la personne qui avait parlé n'était pas Monique....

Il se pencha par-dessus la rampe et regarda.

Monique debout, les deux mains enveloppées dans son tablier, par une frileuse habitude de paysanne, regardait alternativement de ses yeux sombres la porte de madame Hortense et celle de M. Dunois. Elle roulait dans sa tête un problème ardu, qu'elle ne parvint pas à résoudre, car après un instant de méditation elle entra lentement dans l'appartement de sa maîtresse.

Hubert descendit alors, stupéfié comme un homme qui a reçu un coup sur la tête. Monique, Monique et M. Dunois! L'horreur du vice s'étalant au foyer conjugal, la petite servante naïve à peine arrivée et déjà corrompue! Et lui, l'époux infidèle ne se contentant pas d'aller chercher au dehors la satisfaction de ses appétits grossiers, mais introduisant la débauche jusqu'au chevet de sa femme!

Le pauvre garçon ressentait ce que ressentent les esprits élevés et délicats la première fois que les laideurs de la vie se présentent à eux; il restait écrasé sous le coup, ne sachant à quelle branche se raccrocher, voyant tourbillonner autour de lui les remous fangeux de l'égout où se déversent constamment les impuretés de l'existence.

Il se trouva dans la rue sans savoir comment, il entra dans les bureaux, s'assit à sa table et reprit sa besogne journalière sans savoir ce qu'il faisait. Machinalement, il alignait les phrases des lettres qu'il copiait; son esprit était ailleurs, et il se demandait ce qu'il dirait le soir à madame Hortense.

Le jour baissa, les becs de gaz revêtus de serge verte remplacèrent pour les employés la lueur incertaine de l'après-midi de janvier, et, tout à coup, un peu avant la clôture du travail, M. Dunois entra.

(A continuer.)


**Maison L. Grunewald.**—Cette maison reçoit dans le moment un très vaste assortiment de pianos de tous genres qu'elle vendra à l'occasion des fêtes, à des prix d'une surprenante modicité. La maison Grunewald est trop importante, trop favorablement connue, pour qu'il soit oiseux ici à une réclame banale, à une annonce faite dans l'unique but d'allécher le public. Ceux de nos lecteurs qui mettront à profit la circonstance pourront faire d'excellents achats. La maison a importé un très grand nombre de pianos Pleyel considéré à juste titre les premiers du monde. Il n'est pas de piano qui convienne mieux au climat aussi changeant que le nôtre, c'est dire de ceux que tout que chacun expérience de la matière. M. Grunewald possède aussi des pianos du même fabricant mais qui sont d'occasion, c'est-à-dire de seconde main, pour faire usage de l'expression consacrée. Ces instruments, il va sans dire, sont en vente à des prix presque nominaux.

M. P. Werlein, habile et entreprenant marchand de pianos, que chacun connaît, est très justement fier de la position exceptionnelle qu'il s'est conquise dans le commerce des instruments de musique: il est fier surtout de la haute estime dont jouit le piano Mathushek dont il est l'agent spécial. La vente de l'instrument, sorti de cette maison célèbre, ne fait qu'augmenter, tous les jours. Il se rendre dans sa composition que des bois et d'os bois de première qualité, et sa fabrication a atteint le dernier degré de la perfection. Les amateurs savent apprécier les efforts faits par cette maison, pour leur fournir un piano modèle et d'une solidité à toute épreuve. Bien des pianos passent pour vieux après une huitaine d'années de service. Le piano Mathushek est aussi solide, et tient aussi bien le son, après huit ans, que le premier jour. C'est l'avis des connaisseurs et des artistes; tous reconnaissent qu'il coûte pour le tenir en bon ordre, beaucoup moins que les pianos des autres marques.


## Consulat de France.

### Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition:

1—Une exposition universelle .....sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis.... à nommer des commissions afin d'organiser leurs sections à l'Exposition.

8—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette question, seront traités avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 ou avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition de l'espace alloué aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

15—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droits d'entrée.

18—La classification des objets exposés comprend les groupes suivants:

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits bruts et manufacturés, métaux, minéraux et sols.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Œuvres d'arts.
X. Pisciculture.

24—Tous les soins possibles seront pris pour protéger contre tout dégât, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, feu, pertes ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé........

31.—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées........ Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes.....

32.—Toute force motrice dépassant le quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel......

34.—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au decorum de l'Exposition......

43—En temps utile, le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN,
Chef des Installations.

Approuvé:
E. A. BURKE,
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans:

Art. 8—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance, aussitôt que possible, avec le Directeur Général......(ils examineront) toutes les questions concernant (leurs) compatriotes, spécialement les mesures ayant rapport à la distribution de l'espace et la préparation de chaque section nationale dans les édifices. Le Directeur Général ne correspondra donc pas directement avec les exposants étrangers et n'examinera aucune de leurs applications individuelles......

Art. 17—Toutes les applications étrangères pour l'admission, doivent être en accord avec une forme spéciale fournie par le Directeur-Général aux Commissions étrangères...... Des formes imprimées, conformes à ces règlements, seront fournies gratis.......

E. A. BURKE,
Directeur-Général.

Approuvé: ED RICHARDSON,
Président.

La Nlle-Orléans, ce 24 mai 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

## CONSULAT DE FRANCE NOUVELLE-ORLEANS,

### Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats avoisinants.

1°—La maison Vve Altazin-Gis (Négociant-armateur harengs et morues-goudrons et brais du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs salés semblables à ceux exportés de Hollande sous la marque Couronne, en petits barils dits seizièmes.

2°—MM. Adr Mesnard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirent un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3°—MM A... filsome & Cie, négociants en vins fins et cognacs à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4°—M. Edgar Rigaut (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur-chemisier, déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5°—MM. Claris & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie, de pâte à rouleaux typographiques, de dans ses pour clichage au papier, &c. fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mame de Tours, Chaix, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6°—M. Alfred Duret, Le Havre, (Seine Inférieure), représentant de MM. Phipps Brothers & Co et Hollworthy & Ellis, de Santos exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Rey & frères de Paris, négociants en vins, désire traiter des affaires de céréales et grains à la commission contre crédits de banque.

7°—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves, épiceries et de conserves alimentaires de toutes sortes quai de la Gare, à Lorient, (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8°—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vienne, à Paris, courtier agent, pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9°—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle du Vernet à Prades, (Ardèche) et de l'anti-migraine Bravais (granules anti-épidémiques du Docteur Ambroise Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10°—M. Louis Duvau aîné, château de Varrains, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11°—M. Emile Decaudt, natif de Roubaix, (France) ayant travaillé comme surintendant aux Carleton Mills de Philadelphie et dans la U. S. Bunting Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans le tissage et le filage des cotons et des laines. Son adresse est 225 rue Tchoupitoulas. M. E. Decaudt est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884.

Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC

## CONSULAT DE FRANCE.

### Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Sur ma demande, la Direction de l'Exposition Universelle a bien voulu consentir à prendre 50 abonnements de six mois à l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans et 50 au "Messager Franco-Américain" de New-York.

Les deux journaux seront servis aux adresses qui suivent, afin de répandre dans le public Français tous les renseignements de nature à faire apprécier au gouvernement de la République, ainsi qu'à nos industriels, l'importance et le but de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Liste des destinataires.

MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Paris, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Lyon, St. Etienne, Roubaix, Cognac, Lille, Reims, Epernay, Louviers, Arras, Bayonne, Besançon, Brest, Caen, Cherbourg, Clermont Ferrand, Cognac, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbœuf, Limoges, Montpellier La Rochelle, Sedan, Toulouse, Périgueux, Alger, Constantine, Philippeville.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux de Paris—Le XIXe Siècle, l'Economiste Français, La France, Le National, Le Pays, Le Petit Journal, Le Siècle, Le Soir, Le Voltaire, Le Journal des Chambres de Commerce, Le Gaulois.

N B—L'Abeille échange déjà avec Le Journal des Débats, Le Figaro, La Gazette de France, La Liberté, La République Française et Le Temps.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux des Départements—La Gazette du Midi, Le Sémaphore, L'Echo de la Charente, La Gironde, La Guyenne, Le Courrier de la Gironde, Le Courrier de Lyon, Le Progrès, Le Salut Public, Le Petit Lyonnais, Le Périgord, Le Journal de Rouen, Le Phare de la Loire, L'Union Bretonne.

MM. Clavery—Directeur des Consulats au Département des Affaires Etrangères.

Billot—Directeur Politique aux Affaires Etrangères.

Renard—Chef du bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.

A. Person—Président de la Chambre des Exportateurs de Paris.

Desmoulins—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Jobbé Duval—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Clamageran—Sénateur.
Cordier—Sénateur.

| | |
|---|---|
| Paul Bert | Député. |
| Henri Chavoir | " |
| Clemenceau | " |
| Mgr Freppel | " |
| Tony Revillon | " |
| Bouvier | " |
| Baron de Soubeyran | " |
| Spuller | " |
| Wilson | " |

Félix, Faure, Député, Sous secrétaire d'Etat des Colonies.

A. Caubert, Comte A. d'Abzac, Jacques Meyer, Crémieux. A. Pascal, Charles Bal, Donon, Général Victor Maignan, De Molinari, Commandant Courrejolles.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.


... gare du ...
... de Jackson.

... de départ: Rue Magnolia, près la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue ... jusqu'à Carondelet, Carondelet ... Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Dè, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles, ... Walk, la rue Dryades et la ... la passe, rue Royale, ...


## AUX CITOYENS DE LA NOUVELLE ORLEANS.

**Département des renseignements et des accommodements du Centenaire du Coton et de l'Exposition Universelle de l'Industrie, 74 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1884.**

Le seul problème non résolu relativement à la prochaine Exposition Universelle de l'Industrie et à son succès assuré, dont la population de notre ville doive bénéficier, est le manque d'hôtel, de logement pour les milliers de personnes qui seront ici du 1er décembre 1884 au 31 mai 1885; et, c'est afin de pourvoir à ce logement et à ces indispensables besoins, à des prix modérés, que la Direction a créé ce Bureau de renseignements.

Nos citoyens sont priés d'aider à trouver du logement aux visiteurs, en dehors des hôtels et des autres institutions publiques de la ville, pour les six mois que durera l'Exposition; et cela peut se faire aisément si les personnes qui ont des chambres vacantes dans leurs demeures veulent prendre à des conditions faciles des pensionnaires ou des locataires venant de toutes les parties du globe; ils contribueront ainsi au succès complet de l'œuvre. Presque chaque famille peut prendre une ou plusieurs personnes, et des chambres pourront se louer là où se prendront les repas. Un recensement se fera dans toute la ville, des casernes aux dernières limites de Carrollton, par des hommes entendus, pourvus de listes destinées à recueillir tels renseignements qui pourront être fournis à ce bureau de nature à assurer l'ordre et le succès. Les citoyens sont priés de renseigner ce bureau, de faire savoir s'ils désirent recevoir des locataires et des pensionnaires.

Tous les bureaux de renseignements, approuvés par ce département, seront classés en sous-districts et mis rapidement en communication avec le bureau principal, par télégraphe, téléphone ou par un service de messagers, afin de pouvoir rendre promptement service aux étrangers.

Des bulletins de renseignements seront publiés tous les jours. Ainsi donc, les personnes offrant un logement convenable, à des prix modérés, peuvent compter pendant les six mois, sur un patronage constant; mais il est entendu que les prix demandés tout d'abord, ne varieront jamais. Si ces prix étaient trop élevés, ils ne figureraient pas sur les bulletins.

Il est entendu que les renseignements fournis au public par ce Département seront gratuits.

Il faut espérer que le peuple de la Nouvelle-Orléans se montrera à la hauteur de sa réputation universelle d'hospitalité, en ne donnant aucun motif de récrimination. On est instamment prié de donner son concours à l'œuvre afin que les personnes visitant la Nouvelle-Orléans soient encouragées à prolonger leur séjour parmi nous et contribuent pour une large part à notre prospérité matérielle.

De plus amples renseignements et des listes peuvent s'obtenir à ce bureau, dans le bâtiment de l'Exposition 74 rue Baronne.

B. T. WALSHE,
Chef du Département.
E. A. BURKE,
Directeur Général.

Approuvé:

## Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Rapport du 5me Groupe.

A M. le vicomte Paul d'Abzac,
Consul Général, Commissaire de la République française.

Monsieur le Commissaire,

Le 5me Groupe comprend l'industrie textile, les vêtements et accessoires et se divise en onze classes, dans l'ordre suivant:

Classe 501—Fils et tissus de coton;
502—Fils et tissus de lin, chanvre, etc.
503—Laine fine et tissus de laine;
504—Laine et tissus de laine ordinaire;
505—Soie et tissus de soie, rubans, etc.
506—Châles de laine, cachemires, soie, etc.
507—Dentelles, tulles, broderies, garnitures;
508—Bonneterie, linge de dessous, accessoires d'habillements;
509—Vêtements des deux sexes, chapeaux, coiffures en tout genre, fleurs artificielles, cheveux etc.
510—Bijouterie et pierres précieuses;
511—Armes portatives, équipements de tir et de chasse;
512—Articles de voyage et équipages de campement;
513—Jouets dans toute leur variété.

Après avoir soumis à un sérieux examen tous ces articles, le Comité est unanimement arrivé à la conclusion qu'à l'exception du fil de coton (ce pays étant, comme on sait, la patrie de ce textile) toute la série pourrait être exposée avec fruit par nos compatriotes.

Le Comité est cependant, devoir désigner, d'une manière spéciale, les classes 505, 507, 508, 510, 513, où il est d'avis que notre industrie aurait toute avantage à être représentée dans son ensemble.

Son opinion s'appuie sur les considérations suivantes:

Les Etats-Unis qui ont à leur actif tant d'inventions merveilleuses, sont loin d'être affranchis de l'Europe—et particulièrement à la France—le soin de faire la mode; c'est elle d'organiser la vogue d'objets d'usage personnel. Cette réflexion peut, à peu d'exceptions près, à tout ce qui est du vêtement, depuis la chaussure jusqu'au chapeau; elle peut aussi s'étendre à toutes les variétés de bijoux et d'ornements.

La fabrication américaine comprend, dans une certaine mesure, tous les articles de commerce; mais dans la catégorie d'objets qui nous occupe, elle cherche peu à créer; elle s'en tient d'ordinaire à l'imitation, et c'est l'industrie française qui lui sert le plus souvent de modèle.

Les tissus de soie, les articles parisiennes qui déterminent, dans ce pays, la façon de se vêtir et de se parer, et cette observation a trait, non seulement au dessin, à la coupe, mais aussi aux textiles employés dans les modes. Tel tissu ou tel matériel de fabrication en usage à Paris obtiendra, par ce seul fait, les préférences de l'acheteur.

De ce qui précède nous concluons que nos produits nationaux trouveront à l'Exposition un public sympathique, disposé à devenir notre client, si mes prix lui conviennent. Et c'est à dessein que nous soulignons cette phrase; car c'est sur le terrain du bon marché qu'a lieu la grande lutte entre les nations concurrentes. La masse des acheteurs recherche aujourd'hui beaucoup plus l'effet, l'apparence, que la valeur réelle et les conditions de durée; ce qui n'exclut pas bien entendu, l'écoulement, en quantités moindres, des articles supérieurs.

Nul n'ignore que nos produits réunissent, à un degré qu'on n'a pas atteint ailleurs, ces qualités intrinsèques: le goût, l'élégance, le fini. Leur mérite est incontesté et ce n'est point la comparaison que nous craignons pour eux. C'est donc au point de vue du prix qu'il faut examiner les probabilités de succès de l'industrie française.

S'il ne s'agissait, dans l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans, que de la clientèle des Etats-Unis, nous hésiterions, il faut bien l'avouer, la concurrence américaine protégée par les droits excessifs que l'on connaît; mais nous le répétons après d'autres—car l'on ne saurait trop insister sur cet effet—cette Exposition a pour principal objectif les Indes Occidentales, le Mexique et les autres républiques hispano-américaines, que des communications rapides, de création récente, ont considérablement rapproché de la Vallée du Mississippi.

Or, il y a là de vastes champs d'opérations, de sérieux débouchés à ouvrir ou à développer.

A peine nés à la civilisation, la plupart de ces peuples n'ont encore que les richesses naturelles de leur sol; leur industrie, leurs manufactures, sont à l'état embryonnaire ou dans l'enfance. Pour les nations plus avancées, ces régions fécondes offrent un monde d'acheteurs et des transactions profitables, grâce aux ressources de ces nouveaux clients et à leurs goûts de luxe.

Le Commerce américain, qui voit dans ces pays ses tributaires naturels, ne s'est point trompé sur l'importance de ces marchés. Déjà des efforts intelligents ont frayé la voie et nous bien des relations.

L'Exposition, en attirant en foule les habitants de ces contrées tropicales, complètera le travail de propagande.

Avec un esprit de libéralité, avec une ampleur de vues dont il faut leur savoir gré, les Américains; convient l'Europe à participer à cette bonne fortune. Nos compatriotes manqueront-ils au rendez-vous?

A l'égard de ces pays, nos industriels se trouveront, avec tous leurs concurrents, sur un pied d'égalité devant les droits de douane.

La victoire restera donc aux plus entreprenants, surtout aux plus habiles, et nous croyons nos compatriotes trop pénétrés de leur valeur pour se considérer inférieurs à leurs adversaires.

Déserter la lutte dans ces conditions, ce serait abdiquer et se priver bénévolement d'une occasion de triomphe.

Veuillez agréer, M. le Commissaire l'assurance de nos respects.

F. TUJAGUE, Président.
ARTHUR DURIEU, Secrétaire.

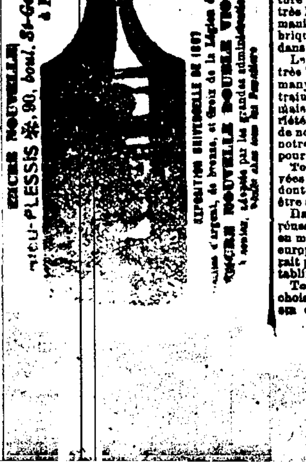


## Exposition Universelle de la Nlle-Orléans.

Comité du 2me Groupe.

### Horticulture.

Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1884.

M. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République Française.

Pour l'Exposition Universelle de la Nlle-Orléans.

Monsieur le Consul Général,

Le but du comité est de fournir aux jardiniers instruits et pratiques qui auraient l'intention de se fixer en Louisiane des renseignements exacts sur la fertilité de son sol, et la salubrité de son climat; de leur faire connaître les plantes que nous avons et celles que nous voudrions voir introduire ici par la France ou ses colonies.

Nous sommes persuadés qu'avec de l'intelligence et les capitaux nécessaires pour cultiver sur une grande échelle des plantes d'ornement et des plantes potagères, ils trouveront en Louisiane les éléments de bien être et de fortune qu'ils peuvent désirer.

Mais avant de les engager à venir exploiter les richesses de notre sol il est de notre devoir de les prémunir contre certains préjugés qui ont toujours présenté le climat de la Louisiane comme insalubre et pestilentiel, et où le travailleur étranger est sûr de trouver une mort certaine. Nous protestons contre une pareille erreur, depuis trop longtemps fatale aux progrès et à la prospérité de cet Etat. A ces exagérations mensongères et à ces calomnies mises en circulation, par l'ignorance et des préventions intéressées, nous opposons les chiffres officiels de tous les recensements faits par l'ordre du gouvernement des Etats-Unis, qui placent la Louisiane au premier rang pour ses vieillards centenaires, prouvant ainsi combien son climat est favorable au développement de la race blanche.

L'Etat de la Louisiane est situé au sud-ouest des Etats Unis de l'Amérique du Nord, entre les parallèles 28.50' et 33° de latitude nord entre les méridiens 88° 40 et 94° 10' ouest de Greenwich.

Il contient 26 000 000 d'acres de terre. Des rivières innombrables des bayous et de grands lacs occupent une superficie de 1,500,000 acres.

En voyant cette masse énorme d'eau, on serait tenté de croire que les terres de la Louisiane sont basses humides et marécageuses, mais cette erreur se dissipe bien vite. Le voyageur qui la parcourt dans toute son étendue est agréablement surpris d'y trouver une grande variété de sols, un climat sain, des sites pittoresques et des produits abondants.

En été la température de la Louisiane est plus agréable et plus supportable que celle des Etats du Nord ou de l'Ouest. Si la période de chaleur de ces Etats est moins longue qu'en Louisiane, l'intensité en est plus marquée, par la simple raison que l'été étant plus court dans ces régions, une plus grande somme d'intensité était indispensable pour assurer aux récoltes un développement rapide et une maturité complète. Ainsi, il fait plus chaud à Madison, dans le Wisconsin, dans les trois mois de l'été qu'à la Nlle Orléans pendant ces mêmes mois.

Nous empruntons au travail du Dr Joseph Jones, de la Nouvelle Orléans, les tableaux ci-dessous pour la température mensuelle de la Nouvelle-Orléans pendant une période de 42 ans, s'étendant de 1820 à 1881.

| Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept. | Octobre | Nov. | Déc. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 56.30 | 58.02 | 64.33 | 69.40 | 75.00 | 81.34 | 83.23 | 83.06 | 79.58 | 70.26 | 62.20 | 55.43 |

PAR SAISON ET ANNUELLE.

| Printemps | Eté | Automne | Hiver | Annuelle |
|---|---|---|---|---|
| 69.28 | 82.29 | 71.00 | 57.04 | 69.49 |

Moyenne de la pluie tombée à la Nouvelle-Orléans pendant une période de 40 ans.

| Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept. | Octobre | Nov. | Déc. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5.30 | 3.97 | 4.93 | 4.44 | 4.26 | 5.16 | 6.32 | 6.32 | 4.00 | 3.62 | 4.48 | 4.32 |

Moyenne annuelle, 56.70 pouces.

L'énorme volume d'eau qui l'environne de tous côtés, ou qui couvre sa superficie, entretient dans son atmosphère une humidité constante, et lui donne tous les caractères d'un climat insulaire qui exerce une grande influence sur la sève vigoureuse de sa luxuriante végétation. C'est à sa position géographique, et à l'égale distribution de sa température et de ses pluies, qu'elle doit les avantages précieux de n'avoir aucun des extrêmes de la chaleur ou du froid.

Avec un tel concours de circonstances favorables on conçoit combien il a été facile d'acclimater sur ce sol si riche les plantes de l'Europe, des Tropiques, de l'Algérie, de la Chine et du Japon.

Si toutes les flores se trouvent représentées et presque naturalisées. Ce qui nous manque ce n'est pas seulement le concours libéral du gouvernement général ou de l'Etat pour établir un jardin d'acclimatation destiné aux plantes exotiques, mais ce sont des jardiniers habiles qui auraient pour mission, de conserver et de perfectionner par hibridation les plantes nouvelles qu'ils auraient introduites.

Nous recommandons aux jardiniers la flore locale de la Louisiane, si digne de leur attention, inconnue et dédaignée, elle attend un horticulteur intelligent pour prendre dans nos jardins et ceux de l'Europe, la place distinguée qu'elle mérite.

Un fait digne de remarque, c'est de voir avec quelle rapidité certaines plantes qui poussent dans notre sol avec plus de vigueur que dans les serres ou les jardins de l'Europe, perdent leurs traits caractéristiques et leur beauté primitive; ainsi toutes les plantes à feuilles panachées de jaune et de blanc, tels que les Fusains ou Evonimus panachés, les lierres argentés et dorés prennent ici des teintes vertes, brillantes et uniformes.

Certaines variétés de dahlia nain à fleurs très doubles, deviennent, en Louisiane, simples ou semi doubles et leurs tiges arrivent à une hauteur telle que, même avec des tuteurs, il est difficile de les empêcher d'être brisées par les vents ou par leur propre poids. Cette extrême fragilité les a fait rejeter des jardins particuliers. Maintenant les jardiniers seuls, les cultivant, ainsi que la Chrysanthème, sur une grande échelle, pour fournir à la décoration de nos tombeaux, le jour de la Toussaint; époque où, par des soins particuliers et une grande habileté dans le choix des variétés, dahlias et chrysanthèmes doivent être en pleine floraison et rapporter un prix très élevé.

Pour donner une idée des qualités de notre sol et du climat, nous citons le nom de quelques plantes exotiques qui vivent ici en plein air: le Dattier, le Latanier Bourbonica, les Caladiums, les Alocasias, le Canna ou Balisier, le Curcuma, le Camelia, le Magnolia fuscata et tous les autres Magnolias, le Ligustrum, le Métrosideros, le Figuier, le Gardenia, l'Olivier odorant de la Chine, le Jujubier, le Mespilus du Japon, le Kaki du Japon, le Grenadier, l'Oranger, le Lagerstrœmia, le Rhincospermum jasminoïdes, la Glycine de Chine, le Perreskia horrida, les Bignonias, les Técomas, le Chèvre-feuille, le Glaïeul, la Tubéreuse le Lis tigré, le Lis longiflora, les Amaryllis amabile, Braziliens, Longiflora Vitata, et Belladonna, l'Iris versicolor, les Narcisses, les Jonquilles, les Scilles maritimes, de Corse et du Pérou, tous les rosiers.

Presque toutes les plantes de serre, peuvent facilement, avec très peu de précaution, passer de six à huit mois de l'année en pleine terre et servir à la décoration de nos jardins de nos plates-bandes et de nos corbeilles.

Quelques-unes ne sont pas très éloignés du Mexique et de l'Amérique Centrale, contrées si riches en orchidées, ces plantes sont excessivement rares en Louisiane, où leur culture serait facile. Avec leur floraison si belle et si bizarre elles seraient pour l'intérieur de nos maisons de splendides ornements pendant l'été et l'hiver.

Depuis longtemps les horticulteurs français ont enrichi notre flore, qu'ils ont introduite et cultivée en France; en choisissant les variétés les plus remarquables et les plus prolifères, ils devraient profiter de l'Exposition universelle pour les introduire à la Nouvelle-Orléans; il ne manquerait pas d'avoir de nombreuses commandes.

Nous n'avons ici qu'un petit nombre d'aquariums de salons; ils seraient plus nombreux et plus en vogue, si nos jardiniers pouvaient nous procurer une plus grande variété de plantes aquatiques. Toutes les plantes potagères connues ou cultivées en France réussissent bien à la Nouvelle-Orléans et dans les environs, et procurent au jardinier industrieux une grande aisance. Certaines variétés peuvent être cultivées sur une très grande échelle dans les paroisses d'Orléans, St-Bernard, St-Charles, Plaquemines, Jefferson, St-Tammany.

Ces légumes dont la production est bien audessous de la demande, dont nous fournissons les primeurs pour tous les Etats-Unis, sont les haricots verts, la fève plate (dite de Lima), les petits pois, (de nouvelles variétés devraient être introduites) le choux et les artichaux. Il se fait une telle expédition de ces légumes pour les villes du Nord et de l'Ouest qu'ils ne font que paraître un instant sur nos tables. La grande culture pour tous les légumes et les fruits seraient très lucrative, et on trouverait la place d'une manière avantageuse dans les nombreuses fabriques de conserves alimentaires établies ici et dans les Etats-Unis.

Le pêcher croît bien en Louisiane et donne de très bons fruits surtout dans la paroisse St Tammany, située de l'autre bord du lac Pontchartrain. Le prunier vient à bien dans cet Etat; mais à part une petite mirabelle, toutes les variétés essayées sont détestables. L'introduction de nouvelles espèces convenant à notre sol et à notre climat deviendrait une source de profits, pour l'introducteur et l'acheteur.

Toutes les vignes d'Europe peuvent être cultivées, surtout dans la paroisse St Tammany dont le sol léger est excellent et très propre à être amendé par des engrais chimiques.

Dans cette paroisse quelques français ont déjà réussi à faire sur une petite échelle de bon vin en mélangeant le jus des vignes américaines et européennes. Mais le comité ne recommanderait pas un cultivateur français qui viendrait s'établir en Louisiane de suivre leur exemple.

Tous ses efforts devront tendre à chercher et à choisir les variétés qui peuvent fournir du raisin de table au mois de juin, avant l'arrivé des armées de chenilles qui dévorent les feuilles de la vigne, et laissent le raisin exposé au soleil qui le dessèche.

Un raisin passable et bien accepté par la consommation, murissant du 10 au 15 juin, est déjà cultivé, et rapporte de 40 à 50 c/2 à 2 francs 50 centimes la livre prise sur la treille du marchand.

La paroisse St Tammany est spécialement recommandée au cultivateur français parce qu'elle n'est pas éloignée de la Nouvelle-Orléans, que son climat et ses eaux sont salubres, que la fièvre jaune n'a jamais visitée, même pendant les épidémies.

On peut obtenir du gouvernement des lots de terres larges de 160 arpents par famille à la seule condition d'y habiter et de les cultiver pendant 5 ans, après lesquels le gouvernement fournit un titre complet.

Ces mêmes terres peuvent être achetées du gouvernement à raison de $1.25 (6 francs 25 centimes l'acre. Pour les terres défrichées le prix est de 1 à 5 dollars (5 à 25 francs l'arpent).

Respectueusement soumis.

DR. CHARLES C. TURPIN,
Président du Comité.
DR. GUSTAVE DEVRON,
Rapporteur.

Comité du 2me Groupe.

Horticulture.

Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1884.

M. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République Française.

Pour l'Exposition Universelle à la Nlle-Orléans.

M. le Consul Général.

Désireux de voir la France dignement représentée à l'Exposition Universelle de la Nlle-Orléans dans la section d'horticulture, le comité prie M le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République Française à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans, de vouloir bien demander au gouvernement,

1° D'organiser un comité officiel de patronage à Paris.

2° De faire parvenir à la Nouvelle Orléans une exposition gouvernementale;

3° De fournir un transport de l'Etat pour porter et ramener en France, les plantes destinées à l'exposition;

4° D'inviter la direction du jardin des plantes et celle de la société d'acclimatation à se faire représenter par une commission;

5° De réclamer le concours distingué de M. Alphand, directeur des serres de la ville de Paris, et de M le directeur du jardin d'acclimatation d'Alger, et les engager à exposer quelques-uns de leurs magnifiques produits qui ne manqueront pas d'obtenir tous les succès qu'ils méritent.

Respectueusement soumis.

DR. CHARLES C. TURPIN,
Président du Comité.
DR. GUSTAVE DEVRON,
Rapporteur.

## CONSULAT DE FRANCE.

### Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Comité Consultatif du 6me Groupe—Arts Industriels.

RAPPORT—A M. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de République Française à l'Exposition Universelle de la Nouvelle Orléans.

#### Machines Hydrauliques.

Dans la Basse Louisiane que nous habitons, le sujet le plus intéressant à l'agriculture, parlant à la richesse du pays c'est d'abord la protection des terres contre les inondations, puis le dessèchement de ces terres pour la culture.

Nous avons pas ici, à nous occuper de la construction de levées, une commission d'ingénieurs nommés par le Gouvernement, et ceux de l'Etat sont maintenant chargés de leur construction, malgré toute l'expérience et le savoir des ingénieurs choisis, il a rive souvent que ces levées cèdent sous la pression énorme d'un fleuve d'un kilomètre de largeur, et causent des désastres affreux; une rupture de levée peut souvent le pays à une centaine de milles de là. Pour se défendre contre ces inondations, les planteurs construisent des contre levées sur leur ligne de fond, qui s'étendent sur les deux côtés et sont souvent reliées, au bout des levées du fleuve, situées toutefois jusqu'à la sur la longue partie à laquelle tend toujours le long de son parcours.

Ici se présente naturellement une étude sur les terrains d'alluvion. Avant que l'Européen n'habitât ces bords du Mississippi, ce fleuve répandait sur ses deux bords tous les printemps, et déposait un limon qui s'avançait lentement dans la mer, en retour par le fond du delta qui s'avance dans le Golfe du Mexique. Sur les bords immédiats du fleuve et de ses mille issues, le limon le plus lourd se déposait, tandis que le plus léger disséminé sur l'étendue submergée, complétait les bas fonds et élevait progressivement les terrains élus qui formèrent une espèce de dos d'âne, dont la lit du fleuve ou de ses issues formait le sommet, et qui en va en descendant plus ou moins rapidement sur les deux côtés jusqu'au marais ou à la cyprière.

Un savant géologue, M. E. Thomassy membre de la Société géologique de France, avait songé à l'exhaussement du sol de la Basse-Louisiane au moyen de la crue périodique du fleuve, en formant sur chaque habitation des bassins devant recevoir à tour de rôle, à au des grandes crues, qui déposerait leur limon dans ces bassins le plus de la ...... Des expériences que j'ai eu l'honneur de faire avec M. Thomassy nous prouvèrent que le système de Victor Fossombroni pour l'atterrissement des maremmes en Italie par les "Colmates," pourrait réussir en Basse-Louisiane. Ceci nous a été démontré par un éperon qui fut construit en 1856 à l'entrée du Bayou Plaquemine, en dirigeant le courant du fleuve pour former un remous derrière cet éperon, il s'est formé en une saison un dépôt de limon de 6 mètres 70 dépassant sur toute la surface comprise par ce remous.

Cette digression est à point pour renouveler l'attention sur l'immense bénéfice que l'on peut tirer des dépôts du fleuve, par le système des 'Colmates' et aussi pour remettre en mémoire les travaux scientifiques de notre compatriote et ami, M. E. Thomassy.

Pour revenir aux talus formés par les dépôts, le littéral comme exemple qui peut servir pour presque toute la basse Louisiane, nous dirons qu'il nous été donné de prendre des niveaux à la Nouvelle-Orléans pour le service du bureau du voyer: La digue de la rive du fleuve au bord de la rue Bourgogne, ou en avant la rue Bienville. Une distance d'à peu près 640 mètres, est 3m 50 et de là, au niveau de la mer, pris au Lac Pontchartrain à 6 kilomètres, la différence n'est que de 1m 53, faisant en tout 5 mètres 3.

C'est à ces talus que se rattachent les levées dont je parlais plus haut et que ceux des bassins qu'il faut dessécher pour la culture.

Bien des idées ont été mises en pratique à cette fin et beaucoup ont échoué ou n'ont rempli le but qu'à grands frais. Le Tympan, le noria, la vis d'Archimède, la pompe, l'hélice la porteuse à aubes; tous ces moyens sont défectueux en ce qu'ils élèvent l'eau à une hauteur permanente qui est le maximum du travail, ce qu'il est souvent inutile.

Les roues à aubes inclinées sont de tous les engins de dessèchement les plus économiques, même en demandant de puissantes machines et beaucoup de combustible.

Ne pourrait-on pas combiner une machine qui eût les mêmes avantages et consumât moins de charbon?

La description de l'une de nos machines à dessèchement à la Nouvelle-Orléans, peut donner à quelques-uns de nous compatriotes, l'idée d'une construction meilleure en quelques points et qui puisse être mise à la portée des cultivateurs. Prenons comme modèle la machine de l'Avenue de Londres sans contredit la plus belle des quatre employées à la voirie de la ville. C'est un bâtiment carré, en briques; construit sur un bassin semi-circulaire dans lequel le canal d'égout apporte les eaux de pluie et autres provenant du déversement des eaux publiques ou de ménage distribuées par les pompes du "Water Work." Cet e machine dessèche un espace de 3,500 hectares.

Ce bâtiment renferme un jeu de chaudières à vapeur, une pompe alimentaire, deux machines à vapeur indépendantes de 50 chevaux vapeur chacune et deux roues à aubes. Ces roues de 9m.15 de diamètre sur 1m.50 de large sont entièrement en fer, les deux côtés sont reliés par des boulons croisés; leur axe s'appuie sur deux murs qui forment un bassin dont le fond parallèle à celui du canal est relevé en courbe de 80 centimètres au plus, donnant un espace pour aux aubes, qui sont en bois au nombre de 14 ou 16 dans la circonférence, elles ont 2m 40 de longueur et sont inclinées suivant une tangente à un cercle intérieur d'un quart plus petit que le diamètre extérieur; ce qui donne une poussée à l'eau sans charger la roue de son poids. La roue est mue par un pignon placé au bout de l'axe de la roue volante de la machine à vapeur, s'engrenant dans des segments à denture intérieure, en sur des côtés de la roue à aube et à sa partie postérieure, de manière à obtenir une force tendant à alléger le côté des aubes. Derrière la roue, la plus près possible est une porte d'écluse qui s'ouvre en dessus, elle est appuyée sur les deux côtés par des retraits dans les murs et en bas par un palier formé immédiatement après la courbe du fond du canal.

Si l'eau dans les canaux venant de la ville est plus haute que celle du Lac Pontchartrain situé derrière la Nouvelle Orléans, elle s'écoule naturellement par l'écluse qui donnant un passage, à la moindre différence de niveau, du côté du lac fait fermer cette écluse, est facilement combattue et à peu de frais de combustible par la roue dont le travail n'augmente qu'en raison de la hauteur de l'eau contre laquelle elle agit.

C'est là le principe des meilleurs moyens de dessèchement et qui sont employés par beaucoup de planteurs de la Louisiane. Les deux machines sont fort anciennes; quand je suis arrivé dans ce pays en 1832 elles étaient employées depuis longtemps, on a cherché des moyens moins coûteux, mais on est toujours revenu à la roue à aubes.

Quelle que soit l'amélioration qui puisse se présenter à l'Exposition Universelle sur cette matière elle est sûre d'attirer l'attention de notre population agricole et de nos ingénieurs.

L'irrigation aussi demande l'attention des Exposants; à première vue, il paraît bien simple d'obtenir de l'eau d'un fleuve qui déborde si souvent et est encaissé dans des digues; mais il est imprudent de couper les levées, et à 'eau basse le fleuve qui est à 4 mètres 87 plus bas que la crête des levées, à la Nouvelle-Orléans, l'est de 6m 96 à Baton Rouge à 289 kilomètres d'ici. On emploie depuis quelques années des moulins-à-vent pour pomper l'eau dans les canaux surtout pour les rizières; mais dans un récent voyage que j'ai fait sur le fleuve, j'ai remarqué que beaucoup de ces moulins sont brisés par la violence des coups de vents. On ne peut songer à des machines à vapeur, elles sont trop coûteuses. Un bon moulin-à-vent, solide, qui s'oriente de lui même et règle sa voilure automatiquement serait d'une acquisition grandement remarquée à l'Exposition.

L. FREMAUX, Ingénieur civil.
Rapporteur.

## CONSULAT DE FRANCE.

### Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Comité Consultatif du 6me Groupe—Arts Industriels.

A Monsieur le Vicomte Paul D'Abzac, Consul Général et Commissaire de la République Française à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de vous rapporter, qu'à une réunion du Groupe 6 des Arts Industriels, tenue le mercredi 30 courant, à laquelle ont été présents Messieurs A. Schreiber, Léon Haubtman, Capt. Lepère, E. A. Scheidecker, (Messieurs Ed Sidel et E. Sturgi s'étant fait excuser). Le Comité a décidé de recommander aux divers exposants les articles suivants:

1° Classe 602—Appareils en usage dans la manufacture du tabac.

2° Tous les articles contenus dans la classe 603, sans exception.

3° Pour la classe 604.

Procédés et appareils en usage dans la manufacture des produits chimiques, savons et chandelles.

Procédés et appareils en usage dans la manufacture des essences, des vernis et des articles faits en caoutchouc et gutta-percha.

Procédés et appareils des usines à gaz.

Procédés et appareils en usage dans les étuves de tanneries et dans les préparations de cuir.

Procédés et appareils dans la verrerie et dans la manufacture de porcelaine, de poterie et de faïence.

4° Pour la classe 605. Machines hydrauliques pour pomper l'eau etc, machines hydrauliques, roues de puits, turbines, balancines hydrauliques.

Accumulateurs et moteurs hydrauliques.

Machines à vapeur, bouilloirs, générateurs et appareils y ait tenant.

Appareils pour condenser la vapeur.

Machines mises en mouvement par l'évaporation de l'éther, du chloroforme et de l'ammoniac et par la combustion du gaz.

Machines mises en mouvement par le gaz air chaud, et l'air comprimé, machines à vent panémones.

5° Tous les articles contenus dans la classe 607 sans exceptions.

6° Pour la classe 608, appareils employés dans la préparation de matières pour le tissage, moulins à ourdir, machines à dévider, à démêler et à carder pour les tissus. Métiers à la main et métiers mécaniques, pour la manufacture des tissus unis.

Métiers de chaîne, trames et les différentes matières de préparer les bobines pour tisser.

7° Pour la classe 609. Outils pour découper les matériaux et ceux pour vêtements et souliers. Machines pour faire clouer et visser les bottes et les souliers.

Machines pour l'application du caoutchouc.

8° Pour la classe 610—Plans, modèles, dessins, voies de chemins permanents, arrangements de station.

Pièces d'atelier, ressorts, tampons, freins, boîtes, traverses, roues, essieux, etc.

Freins automatiques pour trains de fret, serre-freins, pour trains, indicateurs de vitesse et de distance.

Appareils pour chemin de fer atmosphériques, voies permanentes pour chemin de fer urbain, etc.

9° Tout le contenu de la classe 611 en y ajoutant plans d'appareils pour relever les navires coulés ou en abîme et des exemplaires des modèles, des systèmes de constructions navales et matériaux pour le gréement des navires.

10° Tout le contenu de la Classe 613, à l'exception des machines pour estampille et brunissage.

11° Pour la Classe 614. Matériaux et produits de la manufacture du papier pour faire le papier, de bois, paille, bagasse, etc et toutes espèces de fibre servant au papier.

Appareils pour faire le papier à la main et à la machine; appareils pour presser, glacer, tremper, bosseler et rayer.

Machines à couper, rogner et étamper le papier, etc.

Appareils pour bacchir et teindre et pour la préparation du papier et des tissus.

Machines à graver des cylindres pour imprimer.

Machines et appareils employés dans la typographie, la stéréotypie, l'impression en taille douce, les épreuves autographiques et la lithographie, la chalcographie, etc.

12° Pour la Classe 615. Machines à faire des boutons, des épingles, des enveloppes, des plumes.

Machines à empaqueter et à brosses.

Machines à cartes, à capsules, à cacheter et marquer des marchandises, à boucher des bouteilles etc.

Machine à relier les livres, machine pour écrire.

13° Tous les articles contenus dans la classe 617 sans exceptions.

14° Pour la classe 618 appareils et produits des procédés en usage pour la conservation du bois.—Appareils et instruments pour l'essaie des matériaux de construction.

Appareils et machines employés pour fondations, pilotis, pompes et appareils pneumatiques.

Machines de dessèchement, appareils en usage dans les travaux hydrauliques des ports de mer, canaux et rivières, etc.

Appareils pour la distribution de l'eau et du gaz.

Appareils pour l'entretien des chemins, plantations, rues, pavage, etc.

Modèles, plans et dessins des travaux publics, ponts, viaducs, aqueducs, égouts, écluses, barrages, etc.

Appareils en usage dans les travaux de santé publiques.

15° Tous les articles contenus dans la classe 619 sans exception, de plus le comité approuve la motion faite par Monsieur Generelly pour le transport des machines, et également exprime le vœu que le comte Ferdinand de Lesseps soit officiellement invité par l'intermédiaire de Monsieur le Consul Général et Commissaire de la République Française, à bien vouloir honorer de sa présence, l'ouverture de l'Exposition Universelle et solliciter des plans du Canal de Suez et de Panama et tout autre objet d'intérêt.

Le tout est respectueusement soumis.

Pour le Comité,
A. E SCHEIDECKER,
Vice-Président du Groupe 6, des arts industriels.
Nouvelle-Orléans, 2 août 1884.


**Vin de Quinquina Ferrugineux AU MALAGA de GRIMAULT & Cie pharmaciens à Paris**

Ce vin contient le quinquina qui est le plus puissant tonique de la matière médicale, et le phosphate de fer, le régénérateur des forces épuisées et du sang appauvri. On l'emploie avec succès contre les Pâles couleurs, l'Anémie, l'Irrégularité de la menstruation, le Manque d'appétit et les Douleurs d'estomac auxquelles les femmes sont souvent sujettes.

Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

**SIROP Pectoral et PATE de NAFÉ DELANGRENIER de Paris.**

50 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté leur supériorité sur tous les autres pectoraux contre les Rhumes, Bronchite, Coqueluche et Irritations de Poitrine et de Gorge.

NOUVELLE-ORLÉANS, dans toutes les Pharmacies


## CONSULAT DE

### Exposition Universelle de la Nouvelle Orléans,

1er Groupe—Agriculture.

Monsieur le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République française à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans,

Monsieur le Commissaire,

Vous avez bien voulu demander à votre comité de l'Agriculture quelques renseignements sur la Ramie, cette plante de laquelle on s'est beaucoup occupé ici, il y a quelques années, et qu'il a fallu abandonner faute de machine pour en rendre la culture profitable.

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:

La Ramie, originaire du Japon, fut introduite en Louisiane, pour la première fois, vers 1867, et les essais qui furent faits, à cette époque, et pendant cinq ou six ans suivis par plusieurs de nos habitants, démontrèrent, d'une manière la plus satisfaisante, que le sol et le climat de la Louisiane et de presque tous les Etats du Sud, étaient des plus favorables à la culture de cette plante.

La Ramie, plante des climats chauds peut se cultiver partout où, en hiver, la terre ne se glace pas à plus de 3 pouces de profondeur.

Cette plante se renouvelle sans cesse d'elle même, d'où il suit qu'une fois plantée, elle demeure pour un grand nombre d'années sans qu'on ait à la replanter.

3° La Ramie donne trois récoltes ou coupes chaque année, chaque coupe donne, par arpent, de 400 à 500 livres de fibres brutes, c'est-à-dire convenablement préparées pour le marché.

Cette fibre peut facilement se vendre, et en très grande quantité, à 20 et 25 cts la livre.

Le principal travail, pour une plantation de la Ramie, consiste dans un labour profond, 18 pouces au moins, 24 pouces seraient de beaucoup préférable, et dans un égout ou drainage de la plantation, aussi parfait que possible.

C'est à l'aide de ce drainage que la terre reste meuble et légère, et que les racines, s'étendant avec facilité, produisent une abondance de tiges, et des tiges fortes et vigoureuses.

Récemment plusieurs machines pour extraire la fibre de la Ramie ont été inventées; ces machines ont, dit on, donné des résultats qui ne laissent rien à désirer sous le rapport de la décortication et de la préparation de la fibre, pour le marché. Elles seront exhibées à notre prochaine Exposition et fonctionneront, aussi ouvert qu'il sera possible de se procurer des tiges de Ramie.

Nous engageons fortement nos planteurs et tous les cultivateurs étrangers qui visiteront notre Exposition universelle, à faire connaissance avec cet e plante dont la culture deviendra bien certainement l'une des plus importantes de la Louisiane, et sans aucun doute la plus rémunérative.

L'habitant des Etats du Sud de l'Union américaine est essentiellement agriculteur, et il doit en être ainsi, puisque la Providence lui a donné un sol d'une richesse vraiment merveilleuse

On ne trouve, en effet, nulle part sur le globe, des terres plus riches et plus fertiles que les terres de ces Etats, avec des facilités exceptionnelles, pour le transport des produits, aux marchés les plus avantageux

Les machines nouvellement inventées, permettront au cultivateur du sol, de la Louisiane surtout, de joindre à la culture de la canne à sucre, celle de la Ramie, de la jute, du chanvre et du lin, cultures destinées, par leurs brillants résultats, à attirer dans nos campagnes, les colons intelligents, dont elles ont tant besoin.

Respectueusement soumis,
Pour le comité
JOS. LOMBARD, Président.

## CONSULAT DE FRANCE.

### Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Comité du 8me Groupe—Education.

Nouvelle-Orléans, 17 octobre 1884.

M. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République Française à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans:

Monsieur le Consul Général,

Durant votre séjour parmi nous comme représentant de la République Française vous avez pu vous convaincre des grands progrès que l'instruction a faits, aux Etats-Unis en général et en Louisiane en particulier. Peu s'est bien des années il fallait que les Louisianais envoyassent leurs fils hors de l'Etat afin de leur permettre d'acquérir une éducation complète. C'était ordinairement vers la France que se dirigeaient les jeunes Créoles avant la guerre civile. Les fils ou les petits-fils de Français aimaient à envoyer leurs enfants dans l'ancienne mère patrie. Ils en revenaient avec un nouvel amour pour le pays et pour la langue de leurs ancêtres.

Graduellement, cependant, la coutume d'envoyer les enfants en Europe se perdit, beaucoup à cause de la ruine occasionnée par la guerre, mais principalement à cause des progrès que firent les collèges aux Etats-Unis. Nous ne pouvons nous dissimuler le fait: le système d'instruction aux Etats-Unis est tres-libéral et très-pratique. Nous croyons, quelque bon que soit le cours Universitaire en France, qu'il serait avantageux d'envoyer quelques hommes compétents étudier la question de l'enseignement aux Etats-Unis. Quelle meilleure occasion pourrait-il avoir de se rendre un compte exact des cours d'instruction dans ce pays qu'en venant à notre Exposition à la Nouvelle-Orléans? Dans le département de l'Education, dont l'Hon M. Eaton s'occupe activement, on trouvera l'ouvrage des élèves, non-seulement de la Louisiane, mais encore de tous les Etats Unis.

Depuis l'enfant qui commence jusqu'au jeune homme qui finit son cours, chacun fera voir ce qu'il a fait, et l'on pourra suivre la méthode d'enseignement de classe en classe. Que la France expose aussi l'ouvrage de ses élèves, qu'elle fasse voir clairement quel est son système d'instruction publique; qu'elle fasse connaître ses livres de classe dans toutes les branches de l'instruction, qu'elle nous convainque de la supériorité de ses cours d'études scientifiques, supériorité qui été par l'Allemagne, qu'elle prouve encore une fois que pour l'étude des mathématiques ses collèges sont les meilleurs du monde.

Les Français pourraient envoyer à l'Exposition leurs appareils scientifiques, leurs cartes, leurs instruments de précision, et nous ne doutons pas, qu'au point de vue de l'industrie, ils en retireront un profit réel. L'Université si richement dotée par M Paul Tulane s'organise en ce moment à la Nouvelle-Orléans. Que la France prouve d'une manière irréfutable sa supériorité en tout ce qui concerne les livres et tout ce qui a rapport à l'ouvrage de la classe et nous croyons pouvoir affirmer qu'il s'ouvrira un débouché considérable pour ces articles à la Nouvelle-Orléans et dans les Etats-Unis en général.

Que la France gagne au point de vue industriel, en se faisant représenter dans le Département de l'Education à l'Exposition, nous n'en doutons pas, mais ce que nous désirons avant tout, nous Français ou descendants de Français, c'est que la France prouve aux Américains que comme la sœur de la liberté, elle éclaire encore le Monde de l'éclat de son génie et que, par l'instruction qu'elle donne à ses enfants, elle rend impérissable l'influence civilisatrice qu'elle a exercée dès le commencement de son histoire, pour le bien de la race humaine.

Respectueusement soumis,
J. J C. SIELLANOS, M. D.,
Président du Comité,
ALCÉE FORTIER,
Rapporteur.


## QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS

DOSES—Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée.

Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Désordres Bilieux, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.

Éruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dyssenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent à assitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres désordres causés soit par debilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'Écoulement Pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boite des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente chez tous les Pharmaciens.

## Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"Messieurs. Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins, sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS.

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de vous attester ... auprès de vous ... et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le sang se faisait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Le changement immédiat connu, les plaies se cicatrisent, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me ... à ... heureusement, et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

La SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes, prix $1, six pour $5.

**SANTAL MIDY**

L'essence de santal citrin de Bombay, absolument pure, contenue dans ces capsules, est beaucoup plus active que le Copahu et le Cubèbe. Elle supprime l'emploi des injections et arrête en trois jours l'écoulement le plus douloureux et le plus invétéré, sans fatiguer l'estomac, et sans communiquer d'odeur aux urines.

Dépôt: Phie L. MIDY, 113, r. du Fg-St-Honoré, Paris
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES


## Christian Woman's Exchange.

**Salles 41 et 43 rue Bourbon.**

Le Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femmes à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mît immédiatement à l'œuvre.

Le Comité de l'Exposition de l'"Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.

L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.

L'administration adoptera des règlements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement et d'autres articles livrés à la clôture de l'Exposition.

M. E. AUZÉ,
Secrétaire.

12août—

## Proclamation par le Gouverneur

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

Conformément aux résolutions adoptées par le Bureau de Santé de l'Etat, et en vertu des lois décrétées dans ce but, moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'émets la présente proclamation pour amender celle qui a été promulguée le 16 avril 1884 au sujet de la quarantaine, et pour réduire la durée de la dite quarantaine de dix à cinq jours. Ce changement s'opérera à partir du 1ER OCTOBRE 1884.

En outre, tenant compte de la recommandation du Bureau de Santé, j'ordonne que toutes les restrictions quarantenaires et toute détention de navires arrivant dans un port quelconque de l'Etat de la Louisiane, soient complètement suspendues à partir du 31 octobre 1884. Il est bien entendu que rien dans la présente proclamation ne sera interprété de manière à altérer ou modifier les mesures déjà prises par le dit Bureau de Santé à l'endroit des navires arrivant de ports où sévit le choléra.

En foi de quoi j'appose ici ma signature, accompagnée du sceau de l'Etat de la Louisiane, en cette ville de Baton-Rouge, ce 27e jour de septembre 1884.

Par le Gouverneur, S. D. McENERY.
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

30sept- 8t


... des Fair Grounds.

... de départ: rue du ... Parcours: (cars verts) ... Dauphine, Dauphine jusqu'à ... Dumaine jusqu'à Broad, Broad ... à la station d'arrivée ... suivent la même route, ... tourner dans la rue ... la rue Dumaine jusqu'à ... longent les bords du Bayou ... Grande Route St-Jean, ... à la station ... la porte des Fair Grounds ... à la rue ... Le retour ... la Route Gentilly, la rue Broad ... St Pierre, et principalement ...